



UN TERRITOIRE, NOS COMBATS, POUR L'AVENIR

Lettre d'information #18 Octobre 2025



PLF 2026 : plus c'est gros, plus ça casse !

Dans le projet de loi de finances 2026, l'effort demandé aux collectivités est de taille : il s'élève à 4,6 milliards pour le gouvernement quand le Président du Comité des Finances publiques l'estime à plus de 7 milliards. Pourquoi cet effort est-il disproportionné ? Quelles sont les mesures qui impactent les collectivités ? Retrouvez ici mon analyse sur le sujet.



Clap de fin pour la réforme du seuil de la TVA

En décembre 2024, le gouvernement avait délibérément choisi de glisser un amendement pour abaisser à 25 000 euros le seuil de franchise en base de TVA. Cette réforme avait été précipitée et bien mal ficelée. Une proposition de loi est venue abroger cette réforme, la réparer et la corriger.

Retrouvez ici mon intervention à ce sujet.

[Cliquez ici pour l'article complet](#)

Cliquez ici pour
l'article complet



Quel avenir pour les aides aux victimes des nuisances aéroportuaires ?

J'ai été alerté par l'Union française contre les nuisances des aéronefs (UFCNA) à propos des conséquences de l'article 43 du projet de loi de Finances pour 2026 sur la taxe sur les nuisances sonores aériennes. Il permet à l'Etat de ponctionner cette taxe qui sert normalement aux programmes d'insonorisation au bénéfice des riverains des aéroports. Retrouvez ici l'article qui explique ce sujet et mon courrier à Monsieur le Ministre chargé des transports.

Cliquez ici pour
l'article complet



Un DILICO renforcé ?

Le mercredi 15 octobre, la commission des finances - dont je suis membre - a auditionné Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances ainsi que Madame la Ministre chargée des comptes publics sur le projet de loi de Finances 2026. J'ai interrogé les ministres sur le Dispositif de lissage conjoncturel des



Les radios associatives menacées ?

Dans le cadre du projet de loi de Finances pour l'année 2026 le gouvernement a décidé de baisser les crédits accordés au titre du Fonds de soutien à l'expression radiophonique (FSER). Le fonds serait diminué de 44% passant de 35 millions d'€ en 2025 à 19 millions en 2026. Ce coup de rabot pourrait avoir de graves conséquences pour les radios locales. En Val d'Oise, les radios R.G.B, ID FM et Alternative FM sont menacées. Retrouvez ici mon intervention auprès de Madame la Ministre de la Culture.

Cliquez ici pour
l'article complet



A vos côtés - Retour en bref et en images - Octobre 2025

Etre en Val d'Oise, c'est être aux côtés des élus locaux pour honorer, commémorer, représenter, valoriser les piliers de notre République : Liberté, Egalité, Fraternité. Merci pour votre accueil !

recettes fiscales des collectivités. Retrouvez
mon intervention.

Cliquez ici pour
l'article complet

Cliquez ici pour
l'article complet



Pierre Barros, Sénateur du Val d'Oise

15, Rue de Vaugirard - 75 291 Paris Cedex 06 - p.barros@senat.fr - 01.42.34.46.95

Vous avez reçu cet email parce que vous vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Se désinscrire](#)

